



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du garde des Sceaux
Ministre de la Justice**

La directrice de cabinet

Paris, le **28 MAI 2024**

LETTRE DE MISSION

à

**Monsieur le premier président de la cour d'appel de Versailles,
Madame la procureure générale près la cour d'appel de Besançon,
Monsieur le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la cour
d'appel de Poitiers,
Madame la directrice de greffe du tribunal judiciaire de Bobigny.**

Monsieur le premier président,
Madame la procureure générale,
Monsieur le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire,
Madame la directrice de greffe,

Le renfort d'effectifs de magistrats et de personnels de greffe prévu d'ici 2027 dans les juridictions, les revalorisations indiciaires et statutaires des différents corps ainsi que la modélisation de l'équipe juridictionnelle imposent de réfléchir à l'organisation de la filière administrative des juridictions, et plus généralement à la gouvernance de celles-ci.

Le 25 mars dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de magistrats et de fonctionnaires, ainsi que les conférences de magistrats, ont été réunies au ministère de la justice en vue d'un diagnostic partagé sur cette gouvernance interne des cours d'appel et des tribunaux judiciaires.

Plusieurs pistes de réflexion y ont été discutées, notamment la réécriture de certaines dispositions du code de l'organisation judiciaire afin de clarifier l'articulation des prérogatives respectives des différents membres de l'équipe administrative, l'évolution du rôle du directeur de greffe qui pourrait se rapprocher du modèle du délégué à l'administration régionale judiciaire; la simplification du fonctionnement des services juridictionnels et la possibilité de moderniser le fonctionnement de certaines instances, notamment le comité de gestion et les assemblées générales.

Dans la suite de ces échanges, le garde des Sceaux, ministre de la justice, a décidé de mettre en œuvre un comité ayant pour objectif de formuler des propositions concrètes, de modification du code de l'organisation judiciaire, et de réécriture des règles de gouvernance et d'administration interne des tribunaux et cours d'appel, de positionnement des différents corps au sein de la juridiction.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté de participer à cette mission.

Les travaux conduits et positions exprimées depuis plus de dix ans, concernant l'administration et la gestion interne des juridictions, les consultations auxquelles vous voudrez bien procéder permettront de poursuivre la réflexion sur la base d'un cadre stabilisé.

Vous établirez des propositions concrètes, y compris d'écritures d'articles du code de l'organisation judiciaire, afin d'assurer les objectifs suivants :

- consacrer le rôle des chefs de cour et de juridiction dans l'administration de la juridiction en précisant leurs attributions administratives et leurs prérogatives ;
- clarifier le rôle du directeur de greffe, possiblement sur le principe d'une délégation à l'instar de celle existant entre les chefs de cour et le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire, en distinguant la gestion administrative de l'activité juridictionnelle ;
- structurer l'encadrement intermédiaire des services juridictionnels, en définissant le rôle des magistrats coordonnateurs, des fonctionnaires chefs de service et des greffiers des services judiciaires ;
- rénover les instances de concertation interne et de gouvernance des tribunaux judiciaires et des cours d'appel.

Le secrétariat de votre mission sera assuré par le chef du bureau du droit de l'organisation judiciaire de la sous-direction de l'organisation judiciaire et de l'innovation de la direction des services judiciaires.

Vous pourrez vous appuyer sur l'Inspection Générale de la Justice qui mettra à votre disposition sa documentation et pourra, à partir de l'ensemble de ses travaux, vous proposer les synthèses et les analyses qui vous paraîtront utiles.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de vos premières conclusions avant le 1^{er} juillet 2024.

Je vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.



Valérie DELNAUD